



P Ô L E
MÉTROPOLITAIN
DE LA CÔTE
D'OPALE

COMITÉ SYNDICAL
SÉANCE DU JEUDI 09 MARS 2017

COMPTE RENDU

PRESENTS (29) :

Mesdames ARLABOSSE, BENARAB, BONIN, CHEVALIER, COUSIN-DELGERY, LERMYTTE,
Messieurs ALLAN, BOUCLET, BOUFFART, COUSEIN, CUVILLIER, DHERSIN, ETIENNE, FAIT,
FASQUELLE, FAUCON, FAUQUET, FIGOUREUX, HAMY, LECLUSE, LESAFFRE, LOGIE,
MAJEWICZ, MEQUIGNON, PETIT, PRINCE, VANHILLE, VERGRIETE, WAYMEL.

EXCUSES AVEC POUVOIR (26) :

Mesdames BOUCHART, FERNANDEZ, GUILBERT, LEFEBVRE, VARET, WAROT-LEMAIRE,
Messieurs BAILLEUL, BALLY, BAREGE, CAREME, CHRISTOPHE, COIN, DECOOL,
DECOSTER F., DUMONT, GODEFROY HERMANT, HUTIN, LOQUET, PRUDHOMME,
PRUVOST, RAPIN, RINGOT, ROMMEL, SERGENT, WAROCZYK **qui, en application de
l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir à**
Messieurs HAMY, VANHILLE, PETIT, BOUFFART, PRINCE, ALLAN, **Madame** BENARAB,
Messieurs BOUCLET, FAIT, **Madame** BONIN, ARLABOSSE, **Messieurs** COUSEIN,
FIGOUREUX, **Mesdames** COUSIN-DELGERY, CHEVALIER, **Monsieur** LOGIE, **Madame**
LERMYTTE, **Messieurs** VERGRIETE, MAJEWICZ, CUVILLIER, MEQUIGNON, DHERSIN,
FAUCON, LECLUSE, LESAFFRE, FAUQUET.

EXCUSES (17) :

Mesdames HINGREZ-CEREDA MERCHIER, VOITURIEZ, **Messieurs** AGIUS, ALLEMAND,
BARBARIN, DECOSTER J., DENIS, DISSAUX, EYMERY, KAHN, LE GALL, LEROY, MEDINE,
MIGNONET, PONT, WEISBECKER.

Rappel de l'ordre du jour

1. **Approbation du P.V. de la séance du Comité Syndical du 26 janvier 2017**
2. **Election des Vice-Présidents**
3. **Présentation de la politique de développement économique de la
Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**
4. **Présentation du comité Grand Littoral**
5. **Compte Administratif 2016**
6. **Affectation du résultat de l'exercice 2016**
7. **Autorisations d'engagement et crédit de paiement**
8. **Budget primitif 2017**
9. **Délibérations :**
 - 1) Modification du tableau des effectifs
 - 2) Désignation des représentants du PMCO dans les organismes extérieurs
 - 3) Conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacement des agents du PMCO
 - 4) Poursuite du réseau Plaisance 2017
 - 5) Programme de travail des agences d'urbanisme 2017

10. Publicité des arrêtés et décisions du Président

11. Questions diverses

Président de séance : Patrice VERGRIETE

Secrétaire de séance : Marie LERMYTTE

Monsieur le Président :

« Notre séance de ce soir comprendra plusieurs présentations mais nous introduirons celles-ci par une recomposition de notre exécutif. Ce qui explique ma présence quelque peu isolée à cette tribune.

Pour une fois, je ne vais pas saluer le Président de l'intercommunalité qui nous accueille aujourd'hui, je vais simplement vous souhaiter bienvenue à Dunkerque et bienvenue au siège de la Communauté Urbaine.

La recomposition de notre exécutif était devenue nécessaire, en raison de plusieurs faits : d'abord le départ de deux vice- présidents Messieurs BLET et DUPILET, l'arrivée de la CCHF, je salue son Président André FIGOUREUX, et surtout les fusions d'intercommunalités intervenues en application du schéma départemental de coopération intercommunale, et tout cela m'amène à vous proposer une nouvelle organisation de notre exécutif.

Vous savez également que la Région des Hauts-de-France a mis en place un dialogue avec les territoires en définissant des « espaces infra régionaux ». Celui incluant le PMCO comprend également la Flandre Lys, la Flandre Intérieure, la CC du Haut Pays Montreuillois (Fruges et Hucqueliers) et le Pôle d'Equilibre du territoire rural « Ternois – 7 vallées ». Ce vaste ensemble peut faire peur car il regroupe plus d'un million d'habitants, soit un sixième de la Région. Il peut aussi susciter ou amener à des divisions entre nous par peur de voir de plus petits territoires mieux représentés dans le dialogue avec la Région. Ce n'est évidemment pas notre intérêt, ni de nous diviser, ni d'être sous représentés dans notre dialogue vis-à-vis de la Région et donc je souhaite que nous réfléchissions à reconnaître davantage au sein du Pôle, les 5 territoires qui le compose de manière à veiller à ce que dans le dialogue avec la Région, l'ensemble des territoires puissent être à égalité avec les autres sous-ensembles de ce grand territoire infrarégional reconnu par la Région. Il ne s'agit pas qu'il y ait le PMCO d'un côté avec l'ensemble des petits territoires dans le tour de table, je souhaite vraiment que le PMCO soit représenté à sa juste valeur dans ce dialogue avec la Région. Donc ça sera l'objet de notre prochaine conférence des Présidents où nous réfléchirons à ce que l'on proposera comme représentation du PMCO à la Région dans ce dialogue avec les territoires.

Je propose de passer à l'ordre du jour.

1. Approbation du P.V. de la séance du Comité Syndical du 26 janvier 2017

Avant de vous proposer un nouvel exécutif, je souhaite soumettre à votre approbation le procès-verbal de la séance du comité syndical du 26 janvier. Y a-t-il des remarques ?

Non ? Des votes contres ? Des abstentions ?

Je vous en remercie.

2. Election des Vice-Présidents

Si personne ne s'y oppose, je vous propose un vote à main levée. Y a-t-il des votes contres ? Des abstentions ? Je vous en remercie, nous allons donc procéder à un vote à main levée.

Comme 1^{er} Vice-Président et compte tenu de l'évolution de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, je vous propose la candidature de Monsieur Frédéric CUVILLIER, qui devrait nous rejoindre dans les minutes qui viennent.

Y a-t-il d'autres candidats ?

Y a-t-il des votes contres ? Des abstentions ?

Je vous remercie. Monsieur CUVILLIER sera en charge de l'aménagement et du rayonnement du territoire métropolitain et suivra plus particulièrement la question de l'impact du BREXIT pour la Côte d'Opale. Nous avons eu l'occasion d'échanger ensemble, il souhaite s'intéresser à cette question des impacts pour notre Côte d'Opale, les opportunités aussi que nous pourrions avoir et c'est un sujet qu'il pourra notamment porter au sein de notre Pôle.

Je vous propose la candidature de Monsieur Daniel FASQUELLE pour le 2^{ème} Vice-Président.

Y a-t-il d'autres candidats ?

Y a-t-il des votes contres ? Des abstentions ?

Je vous remercie. Monsieur FASQUELLE ne sera pas surpris de garder l'enseignement supérieur et la recherche, Daniel, tu peux me rejoindre, délégation qu'il a assuré depuis 3 ans, d'ailleurs avec beaucoup d'enthousiasme et je l'en remercie parce qu'il porte le dialogue entre le Pôle Métropolitain et l'Université qui se trouve à cette échelle.

Je vous propose la candidature de Madame Natacha BOUCHART pour le 3^{ème} Vice-Président.

Y a-t-il d'autres candidats ?

Y a-t-il des votes contres ? Des abstentions ?

Je vous en remercie. Madame BOUCHART conservera sa délégation développement économique.

4^{ème} Vice-Président, je vous propose la candidature de Monsieur François DECOSTER.

Y a-t-il d'autres candidats ?

Y a-t-il des votes contres ? Des abstentions ?

Je vous en remercie. Monsieur DECOSTER sera en charge de la culture et de la coopération transfrontalière. Il avait en charge la coopération transfrontalière, au départ c'était Monsieur DUPILET qui avait la culture, il se trouve que François DECOSTER est devenu Vice-Président à la Région en charge de la culture et pourra donc faire le lien avec le Conseil Régional sur cette question.

5^{ème} Vice-Président, je vous propose la candidature de Monsieur André FIGOUREUX.

Y a-t-il d'autres candidats ?

Y a-t-il des votes contres ? Des abstentions ?

Je vous en remercie. Félicitations André, tu peux me rejoindre également, je viens de proposer à André de prendre en charge le budget et les finances, et il a accepté. Merci André, Merci également pour l'adhésion de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre au PMCO, ce qui fait que l'on se sent un peu moins seul dans le Nord.

Election du 6^{ème} Vice-Président, je vous propose la candidature de Monsieur Jean-François RAPIN.

Y a-t-il d'autres candidats ?

Y a-t-il des votes contres ? Des abstentions ?

Je vous en remercie, Monsieur RAPIN conservera sa délégation enjeux maritimes et littoraux. Jean-François a fait, vous le savez un excellent travail sur la problématique de submersion marine notamment. C'est un sujet qui restera d'actualité dans nos différentes conférences des Présidents et il continuera d'assurer ce travail. Il siège d'ailleurs dans notre Pôle Métropolitain au titre de la Région.

7^{ème} Vice-Président, je vous propose la candidature de Nicole CHEVALIER.

Y a-t-il d'autres candidats ?

Y a-t-il des votes contres ? Des abstentions ?

Je vous en remercie. Nicole, tu peux me rejoindre, Félicitations. Madame CHEVALIER sera en charge de la ruralité, de l'eau et de l'Interscot. Merci Nicole d'avoir accepté cette charge, on sait que la ruralité est un enjeu qui nous passionne sur ce territoire. Je remercie d'ailleurs tous les travaux qui ont été menés, notamment par Alain sur cette question.

8^{ème} Vice-Président, je vous propose la candidature de Monsieur Bruno COUSEIN.

Y a-t-il d'autres candidats ?

Y a-t-il des votes contres ? Des abstentions ?

Je vous en remercie. Bruno, tu peux nous rejoindre, Félicitations. Monsieur COUSEIN sera en charge de l'habitat et des gens du voyage. Bruno a déjà largement animé notre réflexion justement pour faire converger nos politiques communes d'accueil des gens du voyage. Je l'en remercie parce qu'il s'est vraiment mouillé sur la question, pour essayer de faire avancer les choses. Bruno, tu pourras encore largement poursuivre ces questions.

9^{ème} Vice-Président, je vous propose la candidature de Monsieur Christian LEROY.

Y a-t-il d'autres candidats ?

Y a-t-il des votes contres ? Des abstentions ?

Je vous en remercie. Monsieur LEROY sera en charge du développement durable et de la mobilité.

10^{ème} Vice-Président, je vous propose la candidature de Monsieur Claude PRUDHOMME.

Y a-t-il d'autres candidats ?

Y a-t-il des votes contres ? Des abstentions ?

Je vous en remercie. Monsieur PRUDHOMME conservera sa délégation Santé et Développement social.

Et enfin, 11^{ème} Vice-Président, je vous propose la candidature de Monsieur Franck DHERSIN.

Y a-t-il d'autres candidats ?

Y a-t-il des votes contres ? Des abstentions ?

Je vous en remercie. Monsieur DHERSIN conserve sa délégation Tourisme, Ports et Loisirs dans laquelle il s'est largement investi depuis 3 ans et je tiens à l'en remercier, d'ailleurs on évoquera encore aujourd'hui, les problématiques touristiques.

Je tiens vraiment à remercier tous ceux qui contribuent à l'exécutif du Pôle Métropolitain, à le faire vivre depuis 3 ans et dans les perspectives des 3 ans qui viennent. Vous verrez que dans cette représentation il y a un équilibre entre les territoires qui a été judicieusement choisi entre les 5 territoires du Pôle Métropolitain :

le Dunkerquois, le Boulonnais, le Calaisis, le Montreuillois et l'Audomarois. C'est un souhait que nous avons depuis le début et comme je le disais en introduction, la reconnaissance des différents territoires qui composent le PMCO doit être aussi une priorité.

3. Présentation de la politique de développement économique de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq

Vous savez que conseils après conseils, nous présentons les différentes politiques économiques des intercommunalités, aujourd'hui, je remercie Madame Nicole CHEVALIER de s'atteler à celle qui concerne la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq. »

Présentation de Mme CHEVALIER – Powerpoint.

Monsieur le Président : « Merci, y a-t-il des questions ? Je pense que la présentation est effectivement très complète, elle montre bien comment une communauté de communes peut s'investir. J'ai apprécié la question sur l'éco pôle, c'est un travail que l'on essaye de mener aussi sur la Communauté Urbaine.

4. Présentation du comité Grand Littoral

Vous avez sans doute vu dans la presse l'annonce de la création d'un Comité Grand Littoral à l'image du Comité Grand Lille. Cette assemblée issue du monde économique peut être une valeur ajoutée pour notre territoire et renforcer les liens entre les différents secteurs géographiques composant notre pôle. C'est pourquoi j'ai demandé à son Président, Monsieur Christophe DUSSOSSOY de venir avec quelques collègues présenter le comité grand littoral et je lui donne la parole. »

Présentation de Monsieur DUSSOSSOY et Monsieur Philippe MAREZ.

Monsieur le Président : « Merci, est-ce que vous avez des questions aux représentants du Comité Grand Littoral ? ».

Monsieur Antoine LOGIE : « Pas de questions, mais 2 commentaires. Un premier à l'adresse de ces messieurs pour les féliciter de leur initiative, c'est vrai que des chefs d'entreprise, et ils sont à priori 300, qui se prennent par la main et qui apportent une contribution au développement de notre littoral, à titre personnel je serai très heureux de participer à ce groupe de travail si il existe. Et puis un 2^{ème} commentaire, un peu sous forme d'humour, parce que l'on s'abrite derrière le suffrage universel, on croit savoir faire beaucoup de choses, on croit connaître beaucoup de choses, mais je pense que l'on a encore beaucoup de travail à faire à l'échelle de la Côte d'Opale. Nous en avons parlé dans une précédente réunion, nous ne sommes pas aujourd'hui dans un territoire qui connaît un développement fulgurant, et si l'on reste chacun enfermés dans nos agglomérations et dans nos intercommunalités, et bien on va voir d'autres se développer, donc c'est un petit signal supplémentaire qui nous montre que le PMCO à toute sa raison d'être, et il faut sans doute qu'on lui donne même plus de consistance. »

Monsieur le Président : « Très bien, d'autres questions ou remarques ? ».

Monsieur Daniel FASQUELLE : « Je souhaite aussi vous féliciter pour votre initiative. Vous avez évoqué une rencontre avec l'ULCO, donc je voulais savoir où en sont vos

contacts avec l'ULCO, puisque c'est un dossier que j'ai en charge en tant que Vice-Président, et savoir si il y a des thématiques que vous aviez déjà évoquées, car je pense que si on pouvait mettre en phase les thématiques du monde économique et celles du monde politique, en tous cas, celles des collectivités et les thématiques de l'Université, on gagnerait beaucoup de temps et on gagnerait beaucoup en efficacité. Et ensuite, je voulais aussi vous poser une question, parce qu'il existe des agences de développement économique, on vient de créer une agence d'attractivité où justement on a mis à parité élus et acteurs économiques parce que je pense qu'il faut absolument organiser ce dialogue. Est-ce que vous avez déjà pris contact avec ces agences, est-ce que vous allez le faire, comment allez-vous les associer à votre projet ? ».

Monsieur Philippe MAREZ : « Je vais répondre à la première question et Christophe à la seconde. Nous avons effectivement pu rencontrer le 1^{er} Vice-Président et les 2 Vice-Présidents en charge de la formation et de la recherche le 20 janvier pour leur présenter ce projet. Immédiatement dans la foulée nous leur avons proposé de participer à l'un des comités où l'on reçoit des porteurs de projet, Pierre HARDOUIN et Edmond ABIA-AD étaient présents, c'était la semaine dernière, autour de 2 projets qui touchent effectivement à la question de l'entrepreneuriat étudiant, du développement de la culture entrepreneuriale et de la difficulté qu'on les courageuses start-up de s'implanter sur la Côte d'Opale en ayant une grande difficulté par contre à trouver des ressources en compétences, pas en argent. Parce qu'un créateur d'entreprises, de start-up innovantes qui fait le choix de rester sur Dunkerque et de ne pas se laisser avaler par Euratechnologies, il est courageux, on l'aime bien, on va essayer de lui donner un coup de main par contre quand il recherche un développeur informatique, quand il recherche un codeur, quand il recherche un commercial un peu innovant et bien, il ne trouve pas forcément la ressource sur la Côte d'Opale et quand il va essayer de la chercher en métropole lilloise, l'image effectivement de la Côte d'Opale n'est pas suffisamment attractive pour les faire venir. Donc on a en même temps des gens qui veulent créer dans l'innovation sur notre territoire, il faut que l'on puisse les accompagner et je crois que l'un des sujets autour duquel on a eu des échanges c'est comment le monde des entreprises, le monde de l'innovation en entreprise, le monde de la recherche, le monde de la formation peuvent travailler ensemble pour trouver des solutions qui vont créer de l'emploi, de la valeur économique et de l'attractivité pour le territoire. »

Monsieur Christophe DUSSOSSOY : « Dans la continuité de ce que vient de dire Philippe, on peut expliquer un peu ce que pourrait être le « brise lab », simplement pour comprendre l'esprit. Le brise lab c'est la capacité d'ouvrir nos entreprises gratuitement à d'éventuels créateurs en amont de la création d'entreprise. Donc on ouvre toutes les entreprises, la logique de gratuité c'est la réciprocité, il y a un enrichissement, le fait d'héberger des créateurs, ça enrichit l'entreprise et le fait de permettre aussi de mettre au point son projet gratuitement, ça a du sens. Ensuite les agences de développement régional, le fait qu'il y ait une parité je pense que c'est toujours intéressant pour motiver le monde de l'entreprise à venir, c'est ce que l'on a vu en Bretagne, effectivement, ils recherchaient aussi la parité dans les agences de développement. Je pense que comme l'on est un réseau, il est parfaitement logique et cohérent de se mettre en réseau avec les agences de développement. On n'a pas parlé de la chambre de commerce aussi, on est sur un mode complètement ouvert, c'est-à-dire que nous on s'inscrit au sein des institutions existantes et en mode participatif, le Président actuel de la chambre de commerce est un membre fondateur de notre réseau. Après la vraie difficulté, c'est que nous sommes des PME et que ce n'est pas simple à mettre en œuvre, donc il faut un peu

de patience, il faut un peu d'indulgence mais par contre, il y a une grosse envie de faire. »

Monsieur le Président : « Merci, pas d'autres interventions ? En tout cas, moi je suis tout à fait favorable à l'idée de la création de ce groupe de travail. Je pense que tout le monde ici me rejoindra dans cette initiative. Bravo encore pour votre travail, merci pour votre présentation et au plaisir de vous revoir très prochainement. J'en viens au compte administratif 2016, je tiens à saluer le travail de Jean-Loup LESAFFRE pendant 3 ans sur ces questions budgétaires et financières.

5. Compte Administratif 2016

Le compte administratif 2016 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 298 784,85 euros. Cet excédent est en baisse depuis l'année dernière puisque l'excédent constaté au Compte Administratif 2015 était de 670 384,03 €. Cette importante diminution du résultat est notamment due au décalage existant entre le mandatement des dépenses réalisées et le reversement des subventions par l'Etat, la Région et l'Europe (Année N+1). Ainsi, en 2016, deux postes ont été touchés par ce décalage :

- Le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI). En 2016, 472 822,56 € ont été versés aux cabinets d'études dans le cadre de l'élaboration et de la labellisation du PAPI d'intention. En contrepartie, le PMCO devrait se voir reverser en 2017, 385 600 € supplémentaires de participation de la part de l'Etat et de la Région.
- Le programme « Interreg 2 Mers » accuse un retard de deux ans sur les fonds FEDER attendus pour la contribution de l'Europe à l'animation du programme. 67 111 € devraient être versés au PMCO en 2017.

Est-ce que vous avez des questions sur ce compte administratif 2016 ?
Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ?
Je vous en remercie.

Le compte administratif est voté à l'unanimité.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2016

L'excédent de 298 784, 85 euros est essentiellement affecté, suite à l'avis favorable du 26 janvier 2017 à l'ouverture d'une autorisation d'engagement dans le cadre du dispositif d'allocations doctorales pour la promotion 2017-2020 pour un montant de 258 000 euros.

7. Autorisations d'engagement et crédit de paiement

Lors de notre précédente réunion et de manière à ne pas interrompre un processus vital pour notre université, j'ai proposé que le PMCO prenne en charge sur son excédent une promotion de bourses aux doctorants, soit la charge sur 3 années des 6 candidats qui seront retenus en juin. Cette autorisation d'engagement permet de réserver l'argent à ce financement.

Daniel, veux-tu compléter ? ».

Monsieur Daniel FASQUELLE : « Je crois que tout avait été dit lors du dernier comité au Touquet. C'est un dispositif indispensable pour l'Université. L'Université du littoral

ne peut pas vivre sans doctorants, les laboratoires ne peuvent pas tourner. Il y a là un vivier indispensable qu'il faut créer pour recruter des enseignants, des assistants et parfois des enseignants qui font carrière et étant issus du territoire, restent ensuite dans ce territoire. Parce que l'on a beaucoup de professeurs qui viennent mais qui repartent vers les grandes métropoles ou les territoires dont ils sont issus. Donc on sait qu'il y a trop peu aujourd'hui de bourses d'études doctorales pour les étudiants et pour l'Université, et si le Pôle Métropolitain se retirait, l'ULCO serait en difficulté. Donc c'est un dispositif qu'il faut à tout prix préserver. On a un engagement du côté de l'Université de mieux choisir les thèmes en accord avec nous et au regard de nos attentes, et aussi un engagement que les doctorants aillent sur le terrain vous rencontrer quand ils traitent de thèmes qui vous intéressent et qui vous concernent et ensuite qu'il y ait une restitution de ce travail devant vous de façon à ce que vous puissiez tirer profit du travail que ces doctorants peuvent faire. Donc il y a là, la volonté commune de la part de l'Université et du Pôle Métropolitain de mieux travailler ensemble de mieux coopérer pour faire en sorte que ce dispositif soit pérennisé, mais qu'il soit aussi plus utile et plus efficace pour les doctorants, pour l'Université et pour nous. »

Monsieur le Président : « Je rappelle qu'à travers ces 2 décisions, ce n'est pas une décision définitive et pérenne car en choisissant d'affecter l'excédent du PMCO pour une promotion, bien entendue cette question demeurera pour la suite puisqu'on ne pourra le faire qu'une fois, mais on aura 1 an pour examiner si oui ou non nous souhaitons préserver cette démarche que tu viens d'indiquer.

Y a-t-il des questions sur ce débat dont on a déjà beaucoup parlé ?

Y a-t-il des votes contres, des abstentions ?

Je vous en remercie.

L'affectation du résultat est votée à l'unanimité.

Les autorisations d'engagement et crédit de paiement sont votés à l'unanimité.

8. Budget primitif 2017

Le budget primitif qui vous est présenté est équilibré en dépenses et en recettes à 2 363 295,88 euros. Le tableau de présentation détaille les dépenses d'administration générale et celles affectées à des thématiques :

- le sage et le papi de l'Aa qui ne concernent pas tous les EPCI du PMCO,
- le terme du programme européen Transsport,
- le financement de la mission d'animation Interreg V A 2 mers,
- le fonctionnement de la cellule technique littoral,
- les bourses d'enseignement supérieur,
- l'Interscot avec notamment l'étude INSEE en cours,
- le réseau plaisance en pleine mutation,
- un nouveau poste portant sur le tourisme et notamment la notoriété « côte d'opale ».

La particularité du budget du PMCO par rapport aux budgets de nos EPCI est qu'il ne dispose que de moins d'un quart de recettes assurées. Dès lors les retards de paiement des autres financeurs au premier rang desquels l'Europe occasionnent des variations fortes d'une année sur l'autre et nécessitent le recours à une ligne de trésorerie pour faire face aux fluctuations.

Y a-t-il des questions sur ce budget 2017 ?

Y a-t-il des votes contres ? Des abstentions ?

Je vous en remercie.

Le budget primitif 2017 est voté à l'unanimité.

9. **Délibérations :**

1) Modification du tableau des effectifs :

Il s'agit de supprimer un poste d'attaché au tableau des effectifs en raison d'un départ.

Y a-t-il des votes contres ? Des abstentions ?

Je vous en remercie.

La délibération 1 est votée à l'unanimité.

2) Désignation des représentants du PMCO dans les organismes extérieurs :

Il vous est proposé de désigner, pour siéger à l'Agence d'urbanisme de Saint Omer, Monsieur HERMANT.

Y a-t-il des votes contres ? Des abstentions ?

Je vous en remercie.

La délibération 2 est votée à l'unanimité.

3) Conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacement des agents du PMCO :

La délibération concerne les participations à des formations concours essentiellement.

Y a-t-il des votes contres ? Des abstentions ?

Je vous en remercie.

La délibération 3 est votée à l'unanimité.

4) Poursuite du réseau Plaisance 2017 :

Je passe la parole à Franck DHERSIN.

Monsieur Franck DHERSIN : « Comme vous le savez, le SMCO puis le PMCO ont mis en place le réseau plaisance afin de faire connaître et de professionnaliser nos cinq ports de plaisance.

Après les assises du nautisme que le PMCO a organisé au Touquet le 5 octobre, les ports ont souhaité se grouper en association régionale. Une nouvelle réunion s'est tenue ce lundi en présence de représentants des ports maritimes, Saint Valery sur Somme compris, et de ports fluviaux.

Ce que je vous propose pour cette année 2017, c'est de continuer notre soutien comme nous le faisons les années précédentes. Les modalités de celui-ci pourront s'adapter quand l'association sera créée. Il vous est donc demandé d'accepter de financer le réseau plaisance à hauteur de 30 000 euros pour l'année 2017. »

Monsieur le Président : « Merci. Des questions ?

Y a-t-il des votes contres ? Des abstentions ?

Monsieur ALLAN ne prend pas part au vote.

Je vous en remercie.

La délibération 4 est votée par l'ensemble des élus, excepté Monsieur ALLAN.

5) Programme de travail des agences d'urbanisme 2017 :

Vous avez trouvé sur vos tables un travail de vulgarisation réalisé par les agences d'urbanisme sur la Troisième Révolution Industrielle. Il y a eu un fort engagement de la Région et de la CRCI pour le développement de la 3^{ème} révolution industrielle dans notre région historiquement de vieille industrie. Notre Côte d'Opale ne doit pas être absente de ce mouvement. Je vous conseille donc la lecture de cette plaquette et les agences sont à votre disposition si vous souhaitez en discuter davantage.

Le travail entamé avec l'INSEE en 2016 sur les évolutions démographiques et les mouvements journaliers entre les SCOT composant le pôle se poursuit et j'ai souhaité également que les agences puissent commencer à travailler sur un observatoire regroupant les données sur le pôle, préalable à un travail sur le projet de territoire, c'est-à-dire l'élaboration d'un projet métropolitain. Et pour commencer à construire un projet métropolitain, il faut d'abord s'asseoir sur un certain nombre de données, sur un observatoire digne de ce nom. Ces sont des démarches qui ont déjà existées du temps du SMCO, une plaquette a été faite à l'époque. Je pense qu'il faut réussir à construire quelque chose de plus pérenne qui permette de nourrir notre réflexion.

Pour cette délibération, il s'agit d'une participation aux agences d'urbanisme et je sais que le Montreuillois a créé une agence d'attractivité, une agence qui candidatera également à la fédération nationale des agences d'urbanisme. On va anticiper sur le fait que la FNAU validera cette adhésion et donc qui pourrait également être rattachée à ce réseau, donc on pourra rajouter à la délibération l'agence d'attractivité en Opale-Canche-Authie.

Et je pense que ça vaut le coup, Messieurs les Directeurs d'en parler à la déléguée générale de la FNAU, j'en parlerai également au Président, pour que l'adhésion au réseau national puisse se faire le plus rapidement possible, ce qui mettrait le territoire de la Côte d'Opale parmi les territoires probablement les plus structurés en matière d'agence d'urbanisme, il resterait finalement le Calaisis.

Y a-t-il des questions ?

Y a-t-il des votes contres ? Des abstentions ?

Monsieur ALLAN ne prend pas part au vote.

Je vous en remercie.

La délibération 5 est votée par l'ensemble des élus, excepté Monsieur ALLAN.

10. Publicité des arrêtés et décisions du Président

11. Questions diverses